

Point de vue.2. M.

Driss KHROUZ.

La protection sociale, une exigence démocratique de la modernité.

Le Maroc a lancé le premier décembre 2022, la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO). Cette composante essentielle du puzzle de la protection sociale fait partie des chantiers structurants initiés par Sa Majesté le roi.

La consolidation d'un projet de société stable, solidaire et aspirant à une version de la démocratie moderne ne peut pas se concevoir sans un minimum de cohésion sociale, de réduction des inégalités, de lutte contre la pauvreté et de protection des populations démunies contre les maladies, la précarité et la marginalisation.

Cette opération de généralisation de l'AMO vise à intégrer 10,4 millions de personnes, soit 4 millions de ménages qui étaient assujettis au fameux régime RAMED (Régime d'assistance médicale), dont 48% de l'ensemble sont des ruraux et 48% sont des femmes. Ces bénéficiaires seront transférés automatiquement vers le nouveau régime sans aucune démarche de leur part.

Le budget de l'Etat prendra en charge les cotisations des personnes assurées qui bénéficieront alors « des soins curatifs, préventifs et de réhabilitation requises par l'état de santé du bénéficiaire ».

Ces bénéficiaires, dont l'Etat assume le versement intégral des cotisations, sont celles qui sont dans l'incapacité de s'en acquitter : personnes sans revenu stable, pauvres et vulnérables, vivant d'activités éparses informelles particulièrement dans les zones périphériques des villes, dans les zones rurales pauvres et enclavées de montagne ou de zones arides et de steppe.

Les deux années de crise sanitaire – coronavirus- ont bien montré la situation de précarité que vivent les populations pauvres et aussi le rôle stratégique que l'Etat doit assumer dans des situations sociales de calamité et de crise sociale.

Face aux aléas de la vie et aux inégalités sociales criantes, à la précarité, au chômage, à la faillite du système de l'enseignement et de formation, à l'inefficacité de la protection sanitaire, de retraite et de protection sociale, des réponses s'imposent pour protéger la société dans son ensemble. L'avenir de la nation y est en jeu.

Avec tous ces ingrédients relevés officiellement et dont le rapport sur le Nouveau Modèle de développement relate, une fois de plus, les menaces, des décisions s'imposent.

Le RAMED tristement discrédité est devenu une coquille vide :

RAMED est un échec annoncé. Mis en place en 2012, il devait permettre l'accès aux soins de santé et de prise en charge des frais de santé aux populations pauvres et vulnérables. Les « pauvres » soit 91% du total devaient être exonérés de toute contribution, les « vulnérables », soit 9% étaient tenues de cotiser à raison de 120dh par personne et par an, avec un plafond de 600 dhs par famille et par an.

Faute de mise en place d'un organisme de gestion et surtout de capacité de rembourser les soins et sans aucune structure de financement et de pérennité, ce régime n'a pas attiré les populations visées et a fini très vite sans intérêt et sans consistance.

La CNSS qui gère l'AMO pour les salariés pensionnés du secteur privé prendra désormais en charge les anciens affiliés à RAMED, ses bénéficiaires passeront ainsi de 8 à 29 millions d'adhérents.

La généralisation de la protection sociale d'ici 5ans (salaries, employés, fonctionnaires, étudiants, non-couverts) bénéficiera d'une dotation de 51 milliards de dhs.

Il est de temps de passer à une solution sérieuse, crédible, durable et approvisionnée dans ses ressources de financement, sa bonne gestion et sa pérennité.

La protection sociale individuelle renforce le lien social et la cohésion sociale.

En paraphrasant Ibn-Rochd et André Maurois, je dirai :

Un oisif, ignorant, pauvre et rejeté, est toujours candidat à la haine, à la violence et au malheur.

Le nouveau mécanisme AMO sera-t-il à la hauteur de ces enjeux de taille ?

Rabat le 8 décembre 2022.